REUSSIR l'Anjou agricole

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7392553801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7392553801

Cette annonce a été mise en ligne le **22 janvier 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

Etude ROY - DELAFOND - BELLION-LOUBOUTIN
notaires associés
220 avenue Mendès France
49801 TRELAZE

TESTAMENT OLOGRAPHE

Suivant testament olographe en date du 17 décembre 2020, Monsieur Pierre Marie LECLAIR, demeurant à TRELAZE (49800) 30 rue de Valongo, né à MAZE (49140), le 12 octobre 1930 et décédé à ANGERS le 19 février 2024, a institué plusieurs légataires universels.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal de description de testament reçu par Maître ROY, notaire à TRELAZE (49800), 220 avenue Pierre Mendès France, le 15 novembre 2024, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 9 décembre 2024.
Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe ROY, 220 avenue Pierre Mendès France BP 20025 49801 TRELAZE CEDEX. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la

procédure d'envoi en possession.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex